

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Saint-Patrice  
Mardi 14 mai 2024 à 18 h 30 au local 45 de l'école**

**PRÉSENCES**

Présent	Absent			Présent	Absent		
	x	Stéphanie Lebel	présidente	x		Élyse Boyer	enseignante
x		Valérie Cousineau	vice-présidente	x		Chantal Grondin	enseignante
x		Mélina Bilocq	parent		x	Karine Guérin	enseignante subst.
x		Valérie Perras	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Philippe Courchesne	parent	x		Viky Lanteigne	SDG
x		Jessica Lefrançois	subst.	x		Yves Boyer	communauté
	x	Josée Thibeault	subst.	x		Corina-Maria Zosim	directrice

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La sixième séance du conseil d'établissement 2023/2024 est ouverte par la vice-présidente à 18 h 33. Madame Zosim se présente aux membres du conseil.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**CE23/24-44**

Il est proposé par madame Mélina Bilocq d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions du public.
4. Approbation du procès-verbal du 20 février 2024.
5. Suivi au procès-verbal du 20 février 2024.
6. Mozaïk portail / absences ..... Information
7. Programmation des activités. .... Approbation
  - a) Uplà – Mont Saint-Grégoire (14 et 16 mai)
  - b) Jeux d'été (athlétisme - 31 mai)
8. Budget du service de garde 24-25 ..... Adoption
9. Budget du conseil d'établissement 24-25 ..... Adoption
10. Budget de l'établissement 24-25 ..... Adoption
11. Solde du budget du conseil d'établissement 23-24 ..... Adoption
12. Fonds à destination spéciale
13. Code de vie de l'école ..... Approbation
14. Plan de lutte contre l'intimidation ..... Approbation
15. Liste de fournitures scolaires 24-25 ..... Approbation
16. Effets scolaires : facturation aux parents 24-25 ..... Approbation
17. Entrée du préscolaire 24-25 ..... Approbation
18. Calendrier scolaire 24-25 ..... Information
19. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)
20. Information de la représentante au comité de parents.
21. Information de la présidente du conseil d'établissement.
22. Information des membres du personnel de l'école.
23. Information de la responsable du service de garde
24. Information du représentant de la communauté
25. Information de la direction d'école.
26. Coups de cœur
27. Levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

**3. Période de questions du public**

Aucun public.

**4. Approbation du procès-verbal du 20 février 2024**

**CE23/24-45**

Il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver le procès-verbal du 20 février 2024 tel que présenté par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

**5. Suivi au procès-verbal du 20 février 2024**

Aucun.

**6. Mozaïk portail / absences**

Un suivi plus serré sera fait au niveau des absences et des retards des élèves. Selon la *Loi sur l'instruction publique*, la fréquentation scolaire est obligatoire.

**7. Programmation des activités**

a) Uplà – Mont Saint-Grégoire (14 et 16 mai)

Sortie au centre d'hébertisme Uplà du Mont Saint-Grégoire. Cette sortie avait été approuvée par courriel au préalable.

**CE23/24-46**

Il est proposé par madame Jessica Lefrançois d'approuver la sortie au centre d'hébertisme Uplà du Mont Saint-Grégoire le 14 mai pour les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle et le 16 mai pour les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et de l'adaptation scolaire. Les couts de ces activités, admission et transport, seront payés à même la mesure *À l'école, on bouge!* et par le fonds à destination spéciale, projet F4050 « Recettes en pot ». Advenant un déficit, il sera comblé par le surplus du fonds à destination spéciale ou par une nouvelle campagne de financement. Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires relatifs à cette résolution.

**Adopté à l'unanimité**

b) Jeux d'été (athlétisme – 31 mai)

Jeux d'été pour 30 élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle à l'école Saint-Isidore.

**CE23/24-47**

Il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver la sortie d'élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle à l'école Saint-Isidore le 31 mai prochain pour la tenue des jeux d'été. Les couts de cette sortie sont assumés par le Centre de services scolaire en vertu du programme de sports scolaires.

**Adopté à l'unanimité**

**8. Budget du service de garde 24-25**

La direction présente le budget 24-25 du service de garde.

**CE23/24-48**

Considérant la politique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par madame Valérie Cousineau, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 de fonctionnement au montant de 238 213 \$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 238 213 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

**Adopté à l'unanimité**

**9. Budget du conseil d'établissement 24-25**

**CE23/24-49**

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la *Loi de l'instruction publique*;

Considérant l'article 275 de la *Loi de l'instruction publique*;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par madame Valérie Perras, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 du conseil d'établissement tel que déposé par la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

**Adopté à l'unanimité**

**10. Budget de l'établissement 24-25**

La direction présente le budget 24-25 de fonctionnement et d'investissement de l'école.

**CE23/24-50**

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'établissement en conformité à l'article 95 de la *Loi de l'instruction publique*;

Considérant l'article 275 de la *Loi de l'instruction publique*;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Considérant que le budget du conseil d'établissement a été adopté;

Considérant que le budget du service de garde a été adopté, s'il y a lieu;

Il est proposé par madame Valérie Cousineau, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2024-2025 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 215 422 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

**Adopté à l'unanimité**

#### **11. Solde du budget du conseil d'établissement 23-24**

Une somme de 400 \$ est toujours disponible.

##### **CE23/24-51**

Il est proposé par madame Valérie Perras d'utiliser la somme de 400 \$ du budget du conseil d'établissement pour les fins suivantes :

- Payer le cout d'un repas individuel pour tous les membres du conseil d'établissement à la fin de l'année;
- Le solde du budget servira à payer les couts de la fête des finissants de 6<sup>e</sup> année.

**Adopté à l'unanimité**

#### **12. Fonds à destination spéciale**

Présentation des soldes disponibles au fonds à destination spéciale.

#### **13. Code de vie de l'école**

Présentation des modifications apportées au code de vie de l'école pour l'an prochain.

##### **CE23/24-52**

Conformément à l'article 76 de la LIP, il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité (code de vie) de l'école pour l'année 2024-2025, le tout comme prévu au document déposé par la direction.

**Adopté à l'unanimité**

#### **14. Plan de lutte contre l'intimidation**

Le plan de lutte 2023-2024 est toujours actuel et est reconduit pour l'année 2024-2025.

##### **CE23/24-53**

Conformément à l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Mélina Bilocq de reconduire le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 pour l'année 2024-2025, tel que présenté par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

#### **15. Liste des fournitures scolaires 24-25**

Présentation des listes de fournitures scolaires.

##### **CE23/24-54**

Conformément aux articles 77.1 et 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 telles que déposées par la direction et annexées aux présentes.

**Adopté à l'unanimité**

**16. Effets scolaires : facturation aux parents 24-25**

Dépôt d'un tableau comptabilisant la facturation et le cout d'achat des cahiers d'exercices en magasin.  
Une somme de 25 \$ est également demandée, si nécessaire, pour des activités ou sorties.

**CE23/24-55**

Conformément aux articles 77.1 et 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Jessica Lefrançois d'approuver la liste des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (facturation aux parents) pour l'année 2024-2025 telle que déposée par la direction et annexée aux présentes.

Une somme de 25 \$ est également approuvée, si nécessaire, pour payer les couts d'activités ou de sorties.

**Adopté à l'unanimité**

**17. Entrée du préscolaire 24-25**

**CE23/24-56**

Conformément à l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Jessica Lefrançois d'approuver la modification aux heures d'entrée et de sortie des élèves du préscolaire dans le but de permettre une entrée progressive du jeudi 29 août au mercredi 4 septembre 2024 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité**

**18. Calendrier scolaire 24-25**

Présentation du calendrier 24-25.

**19. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)**

Les points saillants de l'OPP ce mois-ci sont :

- L'activité bijoux pour la fête des Mères a été un franc succès;
- Sucettes en chocolat;
- Demande à la municipalité pour un chapiteau et des hotdogs pour la dernière journée de classe, ainsi que le gâteau des finissants.

**20. Information de la représentante au comité de parents**

Madame Cousineau mentionne les quelques points abordés lors de la dernière rencontre du comité. La prochaine rencontre est le 15 mai.

**21. Information de la présidente du conseil d'établissement**

Madame Lebel étant absente, il n'y a pas d'information à donner.

**22. Information des membres du personnel de l'école**

Mesdames Boyer et Grondin mentionnent :

- La visite des groupes à la patinoire avant la relâche;
- La remise du 2<sup>e</sup> bulletin;
- La chasse aux œufs à l'occasion de la fête de Pâques;
- Le spectacle Blizzard au Théâtre des 2 Rives et la sortie à Uplà.

**23. Information de la responsable du service de garde**

Madame Lanteigne mentionne les activités prévues pour la semaine des services de garde et demande aux membres du conseil de réfléchir à l'organisation de sorties pour les journées pédagogiques de l'an prochain.

**24. Information du représentant de la communauté**

Monsieur Boyer invite les membres du conseil aux portes ouvertes de la caserne des pompiers le 25 mai. Plusieurs demandes lui sont faites pour la fin de l'année. Discussion sur la sécurité aux abords de l'école.

**25. Information de la direction d'école**

Madame Zosim mentionne qu'elle organise une chorale avec les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années pour souligner le départ des finissants.

**26. Coups de cœur**

Madame Cousineau souligne l'ouverture de M. Boyer aux différentes demandes de l'école et est heureuse que la nouvelle directrice ramène la musique à l'école.

Madame Zosim mentionne la présence de nombreuses familles au Rendez-vous de la communauté qui a été un succès.

**27. Levée de l'assemblée**

**CE23/24-57**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, madame Valérie Cousineau propose la levée de l'assemblée à 20 h 10.

Prochaine rencontre le mardi 11 juin 2024 à 18 h 30.

**Adopté à l'unanimité**

---

Stéphanie Lebel, présidente

---

Corina-Maria Zosim, directrice